

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 27

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181905>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sa femme, toute tremblante, le prit à l'écart, l'embrassa tendrement, et, sans faiblesse, sans grands mots, lui dit tout bas :

— S'il s'agit du drapeau, refuse !

L'homme lui rendit les baisers et répondit :

— Cependant, si...

Un geste énergique acheva sa pensée.

Une larme vint aux yeux de l'épouse, mais elle se roidit dans son ardent patriotisme, et lui serrant la main avec une énergie fiévreuse :

— Refuse ! répéta-t-elle.

Et voyant le regard de son mari s'arrêter pensif sur les enfants :

— Je suis là, ajouta-t-elle... Fais ton devoir.

Il embrassa la vaillante créature, couvrit de caresses les deux petites têtes blondes qui lui souriaient et suivit les soldats.

Les Messins les virent passer avec terreur, et cherchèrent machinalement le drapeau des yeux.

Quand le cortège arriva chez le gouverneur, une foule énorme s'arrêta sur la place, attendant, les poings crispés, ce qui allait advenir.

— C'est vous qui, tous les ans, alliez attacher une flamme à la hampe du drapeau qui se trouve encore sur la cathédrale ?

— Oui, général.

— Il faut que vous montiez enlever ce drapeau.

— Impossible, général !

— Il le faut, vous dis-je.

— Et je vous répète : impossible, général !

— Songez qu'il y va de votre liberté ; que votre refus peut vous faire conduire en Silésie.

— J'irai où vous m'enverrez.

— Tandis que si vous acceptez la mission que je vous donne, vous recevrez cent francs de récompense.

— Cent francs ! répéta l'homme avec un éclair dans le regard. La lâcheté ne se paie pas cher dans votre pays, général !

— Vous refusez ?

— Je refuse !

— Réfléchissez bien.

— C'est tout réfléchi. Si j'ai risqué volontiers ma peau pour la France, je ne suis pas obligé de le faire pour le roi de Prusse.

— Insolent ! prenez garde !

— A votre aise, général ! ma vie appartient à la France et je la sers à ma façon !

Le général insista, pria, menaça ; le brave homme fut inébranlable.

Et force fut de le laisser s'en retourner librement, tant il y avait d'effervescence dans la ville, tant on pouvait craindre que l'incarcération du plante-drapeau ne fût une cause de collision.

Le digne homme avait vaincu l'Allemagne, et conservé à Metz son chez palladium. Il voulut s'enfuir alors vers les siens, qu'il avait laissés dans toutes les angoisses de l'attente. Mais une foule enthousiaste tenait à faire cortège.

Et, comme il était pauvre, ce vaillant citoyen, une souscription ouverte parmi ses ovateurs lui donna sur-le-champ le double de ce que lui avait offert le gouverneur allemand.

Quand il fut seul, entre sa femme et ses deux chers petits, l'humble Lorrain s'agenouilla devant la fenêtre ouverte et, contemplant son cher drapeau de France, il répéta, avec de douces larmes plein les yeux :

— Oh ! vous ne l'aurez pas !

*Wer da?* hurlaient encore hier les reîtres farouches de S. M. l'empereur et roi Guillaume 1<sup>er</sup>.

— France !... répondait toujours notre dernière sentinelle.

Gaston RENÉ.

Nous empruntons les lignes suivantes à un recueil de vieux documents sur le pays de Vaud :

« C'est seulement l'an 1825 que l'on a détruit, au château de Daillens, *la cage des sorciers*.

» C'était une prison faite exprès au comble du bâtiment, construite en carrelets de chêne superposés et fortement liés et chevillés, fort basse et de la largeur d'un lit à deux personnes. Il n'y avait, disait-on, que ce genre de prison d'où un sorcier ne pouvait s'évader. Dans celle-ci, on voyait encore de la paille qui avait servi, disait-on, de litière à une vieille femme renfermée là, comme sorcière, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au printemps 1826, on refendait, dans la cour de la cure de Daillens, différents quartiers de bois à brûler ; l'on trouva, dans l'un des quartiers de ce bois, une mèche de cheveux pincée dans une fente, au bout d'une cheville de bois dur enfoncée dans la tige d'un cerisier, au moyen d'une perforation faite jusques près de l'aubier, il y a plus de 40 ans, comme on peut en juger par les couches ligneuses qui avaient successivement recouvert ladite cheville. Le bûcheron qui fit cette petite découverte dit que cette magie se pratiquait encore, et qu'il en avait, lui, éprouvé les bons effets contre le décroît d'une jambe, à la suite d'une sciatique : après avoir consulté inutilement plusieurs médecins, appréhendant de perdre l'usage de cette jambe, il alla consulter un maige qui, pour de l'argent, faisait aussi le devin. Celui-ci, après les préliminaires d'interrogation et d'inspection locales et urinaires, récita quelques paroles magiques qu'il appelait des prières en latin, puis lui coupa une mèche de cheveux, qu'il arrangea comme il est dit ci-dessus, et qu'il enfonça de même par perforation, dans un arbre de fruits à noyaux indiqué par le malade ; puis il me donna, dit le bûcheron, un onguent dont je devais me frotter deux fois par jour. Voilà le vrai remède, lui dit-on ; les frictions que l'on fit avec cet onguent rétablirent peu à peu la transpiration et la circulation du sang. Malgré l'évidence, il préférait attribuer sa guérison à des actes magiques plutôt qu'à des remèdes naturels. »

### Toinette à la joue mordue.

#### III

Le piqueur serra la main au garde et se mit à descendre la côte au galop, sans que les promeneurs y fissent attention.

Notre troupe joyeuse passa son après-midi sur le bord d'un champ, partagé entre les chants, les jeux et les embrassades.